

( N° 51. )

---

**Chambre des Représentants.**

---

**SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1842.**

---

**BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (1).**

---

*Amendements au chap. II présentés par M. OSY.*

ART. 1. Autriche . . . . .	15,000,	traitement du chargé d'affaires.
2. Confédération germanique.	15,000,	id.
6. Italie . . . . .	15,000,	id.
8. Turquie. . . . .	20,000,	id.

---

(1) Budgets généraux, n° 2.

(2) Rapport, n° 41.